

<http://stvalery-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article2734>

Effacer des informations qui vous concernent sur un moteur de recherche

- C.D.I - Des outils, des ressources ... - Droit et Numérique -



Publication date: jeudi 20 décembre 2018

Copyright © Lycée de la Côte d'Albâtre - Tous droits réservés



Il est possible d'effacer des informations personnelles sur un moteur de recherche

Vous avez tapé votre nom dans **Google, Bing**, ou un autre moteur de recherche. Les informations qui vous concernent nuisent à votre image ou à votre réputation ? La **CNIL** vous explique comment les faire disparaître ou demander qu'elles soient déréférencées par les moteurs de recherche.

<https://www.cnil.fr/fr/effacer-des-...>

"Un moteur de recherche permet d'obtenir une liste de pages internet comportant un **mot-clé** ou **une expression** saisie par son utilisateur. Un moteur de recherche répond quasi instantanément à plusieurs centaines de millions de demandes par jour. En pratique, un moteur de recherche est **un robot qui balaie et "indexe" tous les contenus qu'il trouve sur internet**. Pour faire supprimer d'un moteur de recherche une page comportant des informations vous concernant, vous disposez de deux solutions différentes, depuis l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) du 13 mai 2014 :

Vous pouvez demander la suppression de ces informations au site d'origine ;

Vous pouvez demander à ce que ces informations ne soient plus référencées par les moteurs de recherche."

Supprimer des informations de Google :

<https://support.google.com/webmaste...>

Tous concernés.... à faire passer !

Mme RENARD